



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction générale de l'alimentation Sous-direction de la santé et de la protection animales Bureau de santé animale Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 Dossier suivi par : Pauline Favre Tél. : 01.49.55.84.61 Réf. interne : BSA /06-11-025/PF	NOTE DE SERVICE DGAL/SDSPA/N2007-8029 Date: 23 janvier 2007 Classement : SA 222.2
---	---

Date de mise en application :	Immédiate
Abroge et remplace :	NS DGAL/SDSPA/N2006-8053 du 21 février 2006
Date limite de réponse	31 mars 2007
Nombre d'annexe:	1

Objet : Rapport annuel ruminants. Questionnaire 2006

MOTS-CLES : Rapport annuel – Prophylaxies - Ruminants

Afin de disposer d'un bilan annuel national faisant la synthèse des résultats techniques et financiers des actions conduites durant l'année 2006 vis-à-vis des maladies réglementées des ruminants, j'ai l'honneur de vous adresser le questionnaire nécessaire à la réalisation de ce bilan. Les tableaux correspondants sont similaires aux tableaux de l'année précédente. Différentes données seront utilisées notamment pour l'élaboration des bilans demandés chaque année par la Commission européenne.

Compte-tenu des délais de vérification que ne manquent pas d'engendrer toute imprécision et envoi incomplet des renseignements, je vous demande de porter une attention particulière au contrôle de la cohérence des données transmises qui devront être validées par vos soins.

Il vous est demandé de transmettre les données **avant le 31 mars 2007** en complétant des **tableaux Sphinx**, en partie pré-remplis à partir de données extraites de SIGAL et de la BDNI, prévus à cet effet. Les liens Intranet vous permettant d'accéder à ces tableaux Sphinx vous seront transmis dans les meilleurs délais.

Destinataires	
Pour exécution : - Directeurs départementaux des services vétérinaires	Pour information : - Préfets - Inspecteurs généraux vétérinaires chargés de mission interrégionale - Brigade Nationale d'Enquêtes Vétérinaires - Ecoles Nationales Vétérinaires - Ecole Nationale des Services Vétérinaires - INFOMA

SOMMAIRE

Pages 2 à 4

INSTRUCTIONS ET PRECISIONS RELATIVES AU RENSEIGNEMENT DU RAPPORT ANNUEL

Pages 5 à 33 : Annexe

QUESTIONNAIRE DU RAPPORT ANNUEL 2006 CONCERNANT LES MALADIES DES RUMINANTS (Rapport annuel bovin et rapport annuel ovin et caprin)

I) Données nécessaires à la rédaction des rapports à la Commission européenne

Certaines données sont demandées chaque année par la Commission européenne pour l'attribution des remboursements communautaires (cofinancement du programme d'éradication de la brucellose ovine et caprine dans 13 départements en 2006 et cofinancement du programme tremblante), ainsi que pour justifier du maintien du statut officiellement indemne de la France et de certains départements (tuberculose bovine, brucellose bovine, leucose bovine enzootique, brucellose ovine et caprine pour 64 départements). En outre, la tuberculose et les brucelloses doivent faire l'objet d'un rapport à la Commission au titre de la directive zoonoses. Enfin, la tremblante fait également l'objet d'un rapport à la Commission conformément au règlement EST.

Les données demandées par la Commission **sont indiquées en orange (grisé) dans les tableaux**. Il convient d'apporter une attention particulière à leur saisie.

II) Définitions

1) Les cheptels pris en charge (PEC)

Il s'agit de l'ensemble des cheptels connus de la DDSV, qu'ils aient fait ou non l'objet de dépistages :

- Cheptels qualifiés,
- Cheptels non qualifiés.

2) Cheptel infecté en 2006 :

*Un cheptel indemne est déclaré **infecté** par le DDSV lorsque l'existence de la maladie est confirmée. Il demeure infecté tant qu'il n'est pas **requalifié**.*

*Un cheptel infecté est **nouvellement infecté** en 2006, si la déclaration d'infection a eu lieu durant l'année 2006 (à compter du 1^{er} janvier 2006).*

*Un cheptel infecté est **anciennement infecté** en 2006, s'il était déjà infecté au 31 décembre 2005.*

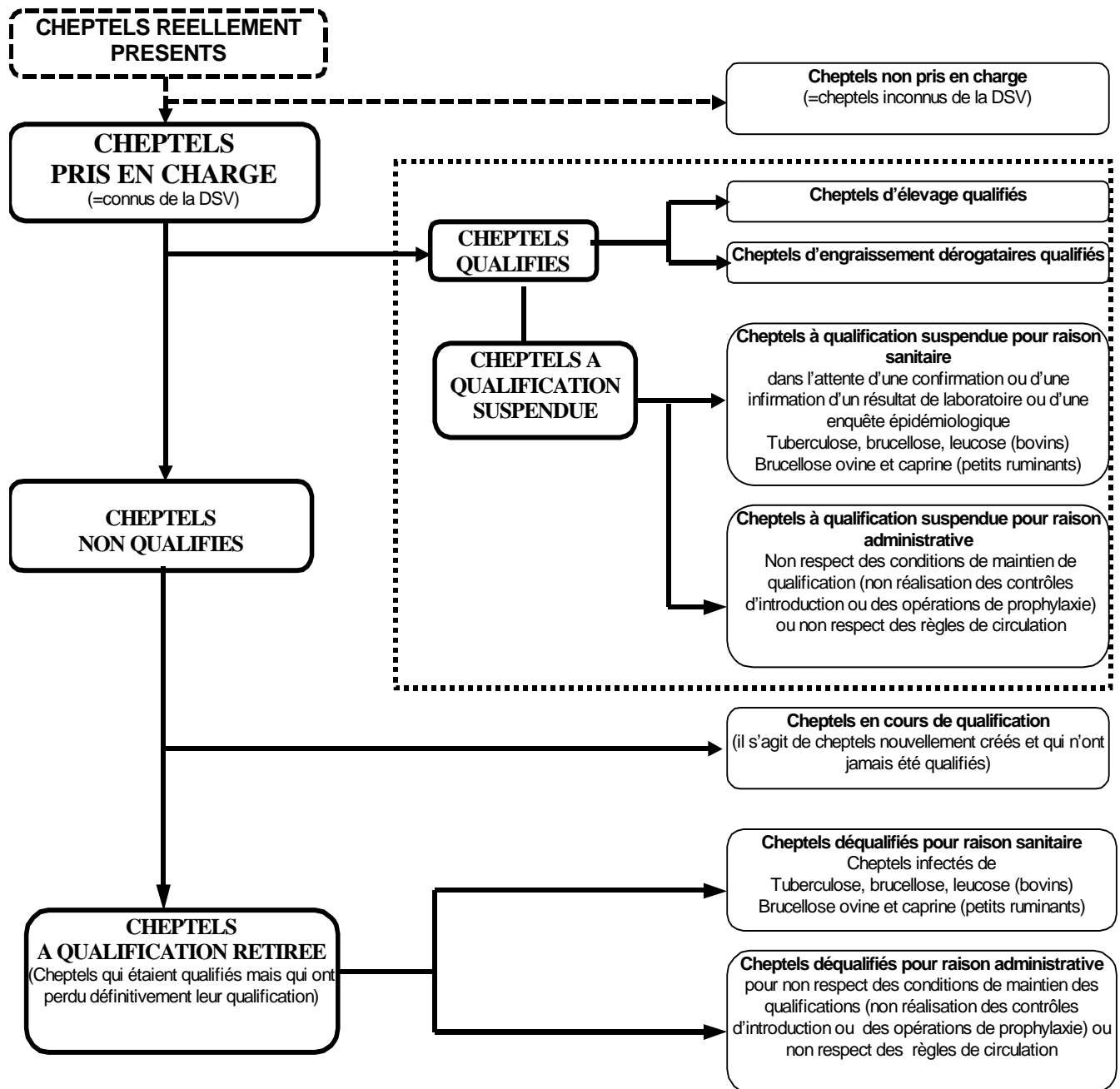
3) Cheptel infecté et requalifié en 2006:

*Un cheptel **infecté** est considéré comme **requalifié** quand, après avoir été assaini, il a subi avec succès les contrôles de requalification.*

Attention : les cheptels infectés ne sont pas les seuls cheptels à pouvoir être « requalifiés ». En effet tout cheptel dont la qualification a été retirée qui récupère sa qualification est dit requalifié.

4) Récapitulatif de la qualification des cheptels :

Le schéma ci dessous présente de manière dichotomique les différentes dénominations relatives à la qualification des cheptels utilisées dans le questionnaire :



⊗ **Remarques :**

Un cheptel dont la qualification a été suspendue dans l'attente de la confirmation (ou de l'infirmation) du diagnostic ne doit jamais être considéré comme infecté a priori, **et cela même si des animaux ont été abattus.**

Seul le DDSV, lorsqu'il confirme le diagnostic de laboratoire (en s'appuyant notamment sur des critères d'ordre épidémiologique), peut déclarer le cheptel "infecté". Le cheptel passe alors du statut "suspension de qualification" (la procédure de requalification est courte, la qualification peut être rendue du jour au lendemain par le DDSV) au statut "infecté" (la procédure de requalification est longue et comprend l'assainissement et les contrôles de requalification).

III) Utilisation des données de SIGAL et de la BDNI

Des données extraites de SIGAL et de la BDNI figurent dans les tableaux Sphinx à renseigner. Ces données doivent faire l'objet d'une validation et être corrigées manuellement si elles sont incorrectes.

IV) Cohérence avec les données des 12 BEV de 2006 et du rapport annuel 2005

Il convient de veiller à la cohérence des données du rapport annuel 2006 avec les données des Bulletins Epidémiologiques Vétérinaires de 2006 et du rapport annuel 2005, selon les règles ci-dessous :

- **Nombre de cheptels infectés au 1^{er} janvier 2006 (anciennement infectés en 2006) : tub 2, bru 2, LBE 2 et BROCC 3 dans le rapport annuel**
= Cheptels infectés au 31 décembre 2005 (Y1 + Y2 du BEV de décembre 2005)
= Cheptels infectés au 31 décembre 2005 dans le rapport annuel 2005
- **Nombre de cheptels nouvellement infectés en 2006 : tub 2, bru 2, LBE 2, BROCC 3 et tub cap dans le rapport annuel**
= Somme des cheptels nouvellement infectés (case Nx et tableau autres MLRC pour la tuberculose caprine) des 12 BEV de 2006
- **Nombre de cheptels requalifiés en 2006 : BROCC 3 dans le rapport annuel**
= Somme des cheptels requalifiés (case Rq) des 12 BEV de 2006
- **Nombre de cheptels infectés au 31 décembre 2006 : tub 2, bru 2, LBE 2 et BROCC 3 dans le rapport annuel**
= Cheptels infectés au 31 décembre 2006 (Y1 + Y2 du BEV de décembre 2006)
- **Nombre d'avortements bovins déclarés en 2006 : bru 1 dans le rapport annuel**
= Somme des avortements déclarés des 12 BEV de 2006
- **Nombre d'avortements brucelliques bovins (isolement de *Brucella*) en 2006 : bru 1 dans le rapport annuel**
= Somme des avortements brucelliques des 12 BEV de 2006
- **Nombre de cheptels bovins à avortements brucelliques en 2006 : bru 1 dans le rapport annuel**
= Somme des cheptels à avortements brucelliques des 12 BEV de 2006
- **Nombre d'animaux abattus en 2006 : tub 3, bru 3, LBE 3, BROCC dans le rapport annuel**
= Somme des animaux abattus (case Ab) des 12 BEV de 2006

Remarque : l'envoi des BEV chaque mois à la DGAL (gregoire.chauvineau@agriculture.gouv.fr) est important car les BEV permettent la transmission à la Commission européenne et à l'OIE de rapports partiels durant l'année en cours avant que le rapport annuel ne soit finalisé. Une réforme de ces BEV est cependant prévue dans les mois à venir.

V) Données non disponibles

Si certaines données ne sont pas disponibles, il convient de le signaler en saisissant « ND » dans la case correspondante. Ceci doit être évité dans la mesure du possible car il est souhaitable d'envoyer à la Commission européenne des données complètes, et qu'il convient d'une manière générale de ne pas compromettre l'exploitation des données au niveau national.

Le sous-directeur de la santé
Et de la protection animales

Olivier FAUGERE

Rapport annuel bovin

Effectifs bovins

I) Effectifs au 1er janvier 2006

Nombre de cheptels bovins pris en charge au 1er janvier 2006	<input type="text"/>
Nombre d'ateliers laitiers au 1er janvier 2006	<input type="text"/>
Nombre d'ateliers allaitants au 1er janvier 2006	<input type="text"/>
Nombre total de bovins au 1er janvier 2006	<input type="text"/>
Nombre de cheptels d'engraissement dérogatoires au 1er janvier 2006	<input type="text"/>

II) Effectifs au 31 décembre 2006

Nombre de cheptels bovins pris en charge au 31 décembre 2006	<input type="text"/>
Nombre d'ateliers laitiers au 31 décembre 2006	<input type="text"/>
Nombre d'ateliers allaitants au 31 décembre 2006	<input type="text"/>
Nombre total de bovins au 31 décembre 2006	<input type="text"/>
Nombre de cheptels d'engraissement dérogatoires au 31 décembre 2006	<input type="text"/>

Tarification des opérations de prophylaxie

<i>Cf arrêté du 1er mars 1991 modifié relatif à la nomenclature des opérations de prophylaxie collective</i>		Bovins
Visite d'exploitation (octroi et maintien de qualification)		
Visite d'introduction / extroduction	<i>1er animal</i>	
	<i>animaux suivants</i>	
Prélèvement sanguin		
Tuberculation simple d'un bovin (sans tuberculine)		
Tuberculation comparative d'un bovin (sans tuberculine)		
Visite initiale de conformité des cheptels d'engraissement dérogatoires		
Visite périodique de conformité des cheptels d'engraissement dérogatoires		

Statut des cheptels bovins

I) Cheptels officiellement indemnes

Nombre de cheptels officiellement indemnes en tuberculose, brucellose et leucose au 31 décembre 2006

II) Cheptels à qualification suspendue

Nombre de cheptels à qualification suspendue en 2006 pour raison sanitaire

Cause : tuberculose
Cause : brucellose
Cause : leucose

Nombre de cheptels à qualification suspendue en 2006 pour raison administrative

III) Cheptels à qualification retirée

Nombre de cheptels à qualification retirée en 2006 pour raison sanitaire

Cause : tuberculose
Cause : brucellose
Cause : leucose

Nombre de cheptels à qualification retirée en 2006 pour raison administrative

Dépistages lors de mouvements de bovins

I) Exploitations à risque

Nombre total d'exploitations classées à risque le 31 décembre 2006

Dont exploitations à risque tuberculose uniquement

Dont exploitations à risque brucellose uniquement

Dont exploitations à risque tuberculose et brucellose

Nombre total d'exploitations classées à taux de rotation > 40 % le 31 décembre 2006

Nombre d'exploitations classées à risque suite à :

Risque de résurgence

Lien épidémiologique avec un foyer
n'ayant pas permis de mettre en
évidence l'infection

Présence de foyers dans la faune sauvage

Anomalies administratives récurrentes

Niveau de maîtrise sanitaire insuffisant

II) Réalisation des dépistages lors de mouvements

Nombre de bovins ayant quitté des exploitations à risque du département en 2006

Dont nombre de bovins sortis d'exploitations à risque
sans dépistage préalable

Nombre de bovins introduits dans des cheptels à taux de rotation > 40 % du département

Dont nombre de bovins introduits dans des cheptels à
taux de rotation > 40 % sans dépistage à l'introduction

Nombre de bovins introduits dans des cheptels du département avec
un délai de transfert supérieur à 6 jours

Dont nombre de bovins introduits dans des cheptels
avec un délai de transfert supérieur à 6 jours sans
dépistage à l'introduction

Tuberculose bovine 1 : Dépistage

I) Dépistage

A) Prophylaxie

Rythme de tuberculination en 2006

A : Annuel, B : Biennal, T6 : Triennal 6 semaines, T24 : Triennal 24 mois, Q6 : quadriennal 6 semaines, Q24 : quadriennal 24 mois, R : arrêt des tuberculinations

Nombre de cheptels tuberculins en prophylaxie en 2006

Nombre de bovins tuberculins en prophylaxie en 2006

Nombre de bovins avec tuberculination positive en prophylaxie

B) Dépistage lors de mouvements

Nombre de bovins avec tuberculination d'introduction en 2006 (en cas d'introduction dans un cheptel à taux de rotation > 40 % ou de mouvement > 6 jours)

Nombre de bovins avec tuberculination en sortie de cheptels à risque en 2006

C) Dépistage lors de suspicion

Nombre de cheptels contrôlés lors d'une suspicion en 2006 (test positif, lien épidémiologique avec un foyer, lésions d'abattoir)

Nombre de bovins tuberculins dans le cadre d'une suspicion en 2006

D) Abattages diagnostiques

Nombre total d'abattages diagnostiques tuberculose bovine en 2006

E) Lésions suspectes à l'abattoir (hors abattage total tuberculose)

Nombre de bovins ayant présenté des lésions évocatrices de tuberculose à l'abattoir en 2006

Nombre de cheptels de provenance des bovins ayant présenté des lésions évocatrices de tuberculose à l'abattoir en 2006

Nombre de bovins avec lésions suspectes confirmées (isolement de *Mycobacterium bovis* ou *Mycobacterium tuberculosis*)

E) Cheptels officiellement indemnes de tuberculose

Nombre de cheptels officiellement indemnes de tuberculose au 31 décembre 2006

Tuberculose bovine 2 : Foyers

II) Foyers

A) Incidence

Nombre de cheptels nouvellement infectés de tuberculose en 2006
Dont foyers avec mise en évidence de *Mycobacterium bovis*
Dont foyers avec mise en évidence de *Mycobacterium tuberculosis*

Nombre de bovins importés (en provenance de l'UE ou de pays tiers) et découverts tuberculeux en 2006. Ne tenir compte que des découvertes ayant eu lieu dans le mois qui a suivi l'importation

--

B) Prévalence

Nombre de cheptels infectés de tuberculose au 1er janvier 2006 (anciennement infectés)

--

Nombre total de cheptels ayant été infectés de tuberculose en 2006 (cheptels infectés au 1er janvier 2006 + cheptels nouvellement infectés)

--

Nombre de cheptels infectés de tuberculose au 31 décembre 2006

--

C) Mise en évidence des cheptels du département infectés de tuberculose

Nombre de foyers mis en évidence par :
Découverte d'abattoir
Prophylaxie
Contrôle d'introduction
Enquête épidémiologique suite à un foyer de tuberculose
Autre

D) Origine de la contamination de tuberculose

Nombre de foyers dont la cause la plus probable de contamination est :
Introduction d'un animal tuberculeux
Voisinage avec un foyer de tuberculose bovine
Résurgence
Inconnue

Tuberculose bovine 3 : Police sanitaire

III) Police sanitaire

Nombre de cheptels abattus en totalité pour cause de tuberculose en 2006

Nombre de bovins abattus dans ces cheptels

Parmi les bovins abattus dans le cadre d'un abattage total, nombre de bovins ayant présenté des lésions évocatrices de tuberculose à l'abattoir

Dont nombre de bovins avec des lésions suspectes confirmées (isolement de *Mycobacterium bovis* ou *Mycobacterium tuberculosis*)

Tuberculose bovine 4 : Compte rendu financier

Coût supporté par l'Etat en 2006 en euros (sommes déjà versées)

Honoraires vétérinaires

Indemnités aux éleveurs

Frais de laboratoire

Divers

Total

Brucellose bovine 1 : Dépistage

I) Dépistage

A) Prophylaxie

Nombre de cheptels contrôlés en prophylaxie en 2006

Dont nombre de cheptels contrôlés par sérologie uniquement

Dont nombre de cheptels contrôlés sur lait de mélange uniquement

Dont nombre de cheptels contrôlés à la fois par
sérologie et sur lait de mélange

Nombre de bovins contrôlés par sérologie en 2006

Nombre de laits de mélange testés en 2006

B) Dépistage lors de mouvements

Nombre de bovins testés pour la brucellose à l'introduction en 2006

(en cas de mouvement > 6 jours ou d'introduction dans un cheptel à

Nombre de bovins testés pour la brucellose en sortie de cheptels à risque en 2006

C) Déclaration des avortements

Nombre de cheptels bovins ayant déclaré des avortements en 2006

Nombre de cheptels bovins avec un avortement brucellique

(*Brucella*)

Nombre d'avortements bovins déclarés en 2006

Dont nombre d'avortements bovins dus à *Brucella*

Dont nombre d'avortements bovins dus à *Brucella abortus*

D) Tests réalisés dans le cadre d'une suspicion

Nombre de cheptels contrôlés par sérologie lors d'une suspicion en
2006 (test positif, lien épidémiologique avec un foyer, avortement)

Nombre de cheptels suspendus dans le cadre d'une suspicion en 2006

Nombre de bovins testés par sérologie dans le cadre d'une suspicion en 2006

Dont nombre de bovins présentant un résultat sérologique positif

Dont nombre de bovins avec ECA positive

Dont nombre de bovins subissant une bactérioculture

Dont nombre de bovins positifs ayant conduit à l'isolement de *Brucella*

Nombre d'ECA

E) Abattages diagnostiques

Nombre total d'abattages diagnostiques brucellose bovine en 2006

Nombre de bovins avec bactérioculture positive suite à
l'abattage diagnostique (isolement de *Brucella*)

F) Cheptels officiellement indemnes de brucellose

Nombre de cheptels officiellement indemnes de
brucellose au 31 décembre 2006

--

Brucellose bovine 2 : Foyers

II) Foyers

A) Incidence

Nombre de cheptels du département nouvellement infectés de brucellose en 2006

Dont foyers avec mise en évidence de *Brucella abortus*

Dont foyers avec mise en évidence de *Brucella melitensis*

Nombre de bovins importés (en provenance de l'UE ou de pays tiers) et découverts brucelliques en 2006. Ne tenir compte que des découvertes ayant eu lieu dans le mois qui a suivi l'importation

--

B) Prévalence

Nombre de cheptels infectés de brucellose au 1er janvier 2006 (anciennement infectés)

--

Nombre total de cheptels ayant été infectés de brucellose en 2006 (cheptels infectés au 1er janvier 2006 + cheptels nouvellement infectés)

--

Nombre de cheptels infectés de brucellose au 31 décembre 2006

--

C) Mise en évidence des foyers de brucellose

Nombre de foyers mis en évidence en 2006 par :

Prophylaxie par sérologie

Prophylaxie sur lait de mélange

Contrôle d'introduction

Enquête épidémiologique autour d'un foyer de brucellose

Déclaration d'un avortement

Autre

D) Origine de la contamination de brucellose

Nombre de foyers dont la cause la plus probable de contamination en 2006 est :

Introduction d'un animal brucellique

Voisinage avec un foyer de brucellose bovine

Résurgence

Inconnue

Brucellose bovine 3 : Police sanitaire

III) Police sanitaire

Nombre de cheptels abattus pour cause de brucellose en totalité en 2006

Nombre de bovins abattus dans ces cheptels

Brucellose bovine 4 : Compte rendu financier

Coût supporté par l'Etat en 2006 (sommes déjà versées)

Honoraires vétérinaires

Indemnités aux éleveurs

Frais de laboratoire

Divers

Total

LBE 1 : Dépistage

I) Dépistage

A) Prophylaxie

Rythme de prophylaxie LBE en 2006

A : Annuel, B : Biennal, T : Triennal, Qua : quadriennal, Quin : quinquennal

Nombre de cheptels contrôlés en prophylaxie en 2006

Dont nombre de cheptels contrôlés par sérologie uniquement

Dont nombre de cheptels contrôlés sur lait de mélange uniquement

Dont nombre de cheptels contrôlés à la fois par sérologie et sur lait de mélange

Nombre de bovins contrôlés par sérologie en 2006

Nombre de laits de mélange testés en 2006

C) Dépistage lors de suspicion

Nombre de cheptels contrôlés lors d'une suspicion en 2006 (test positif, enquête épidémiologique, lésions)

Nombre de bovins testés par sérologie dans le cadre d'une suspicion en 2006

Nombre de bovins ayant présenté des lésions évocatrices de LBE à l'abattoir

Nombre de cheptels de provenance de ces bovins

Nombre de cheptels avec des bovins ayant présenté des lésions suspectes en exploitation

D) Cheptels officiellement indemnes de LBE

Nombre de cheptels officiellement indemnes de LBE au 31 décembre 2006

LBE 2 : Foyers

II) Foyers

A) Incidence

Nombre de cheptels nouvellement infectés de LBE en 2006

Nombre de bovins nouvellement infectés de LBE en 2006
Dont nombre de bovins atteints de forme tumorale

Nombre de bovins importés (en provenance de l'UE ou de pays tiers) et découverts leucosiques en 2006. Ne tenir compte que des découvertes ayant eu lieu dans le mois qui a suivi l'importation

B) Prévalence

Nombre de cheptels infectés de LBE au 1er janvier 2006 (anciennement infectés)

Nombre total de cheptels ayant été infectés de LBE en 2006 (cheptels infectés au 1er janvier 2006 + cheptels nouvellement infectés)

Nombre de cheptels infectés de LBE au 31 décembre 2006

C) Mise en évidence des foyers de LBE

Nombre de foyers mis en évidence en 2006 suite à :

Prophylaxie par test sérologique
Prophylaxie par test sur lait de mélange
Présence de lésions (abattoir ou exploitation)
Enquête épidémiologique

D) Origine de la contamination de LBE

Nombre de foyers dont la cause la plus probable de contamination en 2006 est :

Introduction d'un bovin leucosique

Voisinage avec un foyer de LBE

Résurgence

Inconnue

LBE 3 : Police sanitaire

III) Police sanitaire

Nombre de cheptels comportant des bovins leucosiques abattus en 2006

Nombre de bovins abattus pour LBE dans ces cheptels

LBE 4 : Compte rendu financier

Coût supporté par l'Etat en 2006 (sommes déjà versées)

Honoraires vétérinaires

Indemnités aux éleveurs

Frais de laboratoire

Divers

Total

Fièvre aphteuse

A) Suspensions

Nombre de suspicions en 2006	<input type="text"/>
Dont suspicions avec prélèvements	<input type="text"/>
Dont suspicions non légitimées	<input type="text"/>

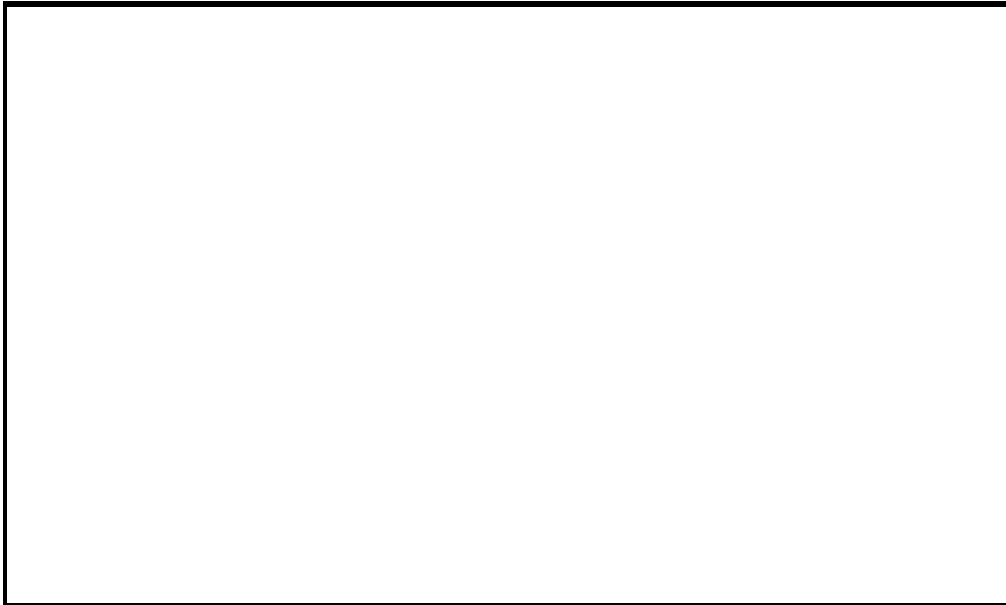
B) Dépenses engagées par l'Etat en 2006 (sommes déjà versées)

Honoraires vétérinaires	<input type="text"/>
Indemnités aux éleveurs	<input type="text"/>
Frais de laboratoire	<input type="text"/>
Divers	<input type="text"/>
Total	<input type="text"/>

Charbon bactérien bovin

Nombre de foyers en 2006	<input type="text"/>
Nombre de bovins dans les foyers	<input type="text"/>
Dont nombre de bovins atteints	<input type="text"/>
Dates de confirmation des foyers	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

Commentaires relatifs au questionnaire bovin 2006



Rapport annuel ovin et caprin

Effectifs ovins et caprins

Effectifs au 31 décembre 2006

Nombre de cheptels ovins ou mixtes à dominance ovine pris en charge au 31 décembre 2006



Nombre d'ovins de plus de 6 mois au 31 décembre 2006



Nombre de cheptels caprins ou mixtes à dominance caprine pris en charge au 31 décembre 2006



Nombre de caprins de plus de 6 mois au 31 décembre 2006



Nombre de cheptels d'engraissement dérogatoires au 31 décembre 2006



Tarification des opérations de prophylaxie

<i>Cf arrêté du 1er mars 1991 modifié relatif à la nomenclature des opérations de prophylaxie collective</i>		Petits ruminants
Visite d'exploitation (octroi et maintien de qualification)		
Visite d'introduction	<i>1er animal</i>	
	<i>animaux suivants</i>	
Prélèvement sanguin		
Tuberculination simple d'un caprin (sans tuberculine)		
Injection intrapalpébrale pour diagnostic allergique		
Acte de vaccination (sans le vaccin)		

BROC 1 : Statut brucellose des cheptels ovins et caprins

I) Cheptels officiellement indemnes

Nombre total de cheptels officiellement indemnes de brucellose ovine et caprine au 31 décembre 2006

Nombre d'animaux dans les cheptels officiellement indemnes

Nombre total de cheptels ovins (ou mixtes à dominance ovine) officiellement indemnes de brucellose ovine et caprine au 31 décembre 2006

--

Nombre total de cheptels caprins (ou mixtes à dominance caprine) officiellement indemnes de brucellose ovine et caprine au 31 décembre 2006

--

II) Cheptels indemnes

Nombre total de cheptels indemnes de brucellose ovine et caprine au 31 décembre 2006

Nombre d'animaux dans les cheptels indemnes

Nombre total de cheptels ovins (ou mixtes à dominance ovine) indemnes de brucellose ovine et caprine au 31 décembre 2006

--

Nombre total de cheptels caprins (ou mixtes à dominance caprine) indemnes de brucellose ovine et caprine au 31 décembre 2006

--

III) Cheptels à qualification suspendue

Nombre total de cheptels à qualification suspendue le 31 décembre 2006

Nombre d'animaux dans les cheptels à qualification suspendue

Nombre total de cheptels à qualification suspendue en 2006 pour raison sanitaire

--

Nombre total de cheptels à qualification suspendue en 2006 pour raison administrative

--

IV) Cheptels à qualification retirée

Nombre total de cheptels à qualification retirée le 31 décembre 2006
Nombre d'animaux dans les cheptels à qualification retirée

Nombre de cheptels à qualification retirée en 2006 pour raison
sanitaire

--

Nombre de cheptels à qualification retirée en 2006 pour raison
administrative

--

V) Cheptels à qualification inconnue

(Cheptels en cours de qualification)

Nombre de cheptels à statut inconnu au 31 décembre 2006
Nombre d'animaux dans les cheptels à qualification inconnue

VI) Cheptels non indemnes et non officiellement indemnes

(Cheptels à qualification inconnue, à statut suspendu ou retiré)

Nombre de cheptels non indemnes et non officiellement indemnes le
31 décembre 2006
Nombre d'animaux dans les cheptels non OI et non indemnes

Parmi ces cheptels, nombre de cheptels avec dernier résultat sérologique positif
Nombre d'ovins et de caprins dans ces cheptels

Parmi ces cheptels, nombre de cheptels avec dernier résultat sérologique négatif
Nombre d'ovins et de caprins dans ces cheptels

BROC 2 : Dépistage

I) Dépistage

A) Prophylaxie

Rythme de prophylaxie cheptels ovins ou mixtes à dominance ovine en 2006

Rythme de prophylaxie cheptels caprins ou mixtes à dominance caprine en 2006

A : Annuel, B : Biennal, T : Triennal, Qua : quadriennal, Qui : quinquennal, D : décennal

Nombre de cheptels ovins ou mixtes à dominance ovine contrôlés en prophylaxie en 2006

Nombre de cheptels caprins ou mixtes à dominance caprine contrôlés en prophylaxie en 2006

Nombre d'ovins et de caprins contrôlés en prophylaxie en 2006

--

B) Dépistage lors de mouvements

Nombre d'ovins et de caprins ayant subi un contrôle d'introduction en 2006

--

C) Déclaration des avortements

Nombre de cheptels ovins et caprins ayant déclaré des avortements en 2006

Nombre d'avortements ovins et caprins déclarés en 2006

D) Dépistage lors de suspicion

Nombre de cheptels contrôlés lors d'une suspicion en 2006 (test positif, lien épidémiologique avec un foyer, avortement)

Nombre d'ovins et de caprins contrôlés dans le cadre d'une suspicion en 2006

E) Nombre de tests réalisés en 2006

Nombre d'EAT réalisées

Nombre de FC réalisées

Nombre d'ECA

Nombre de bactérioscopies

Nombre de bactériocultures

F) Abattages diagnostiques

Nombre total d'abattages diagnostiques BROC en 2006

Dont nombre d'ovins

Dont nombre de caprins

BROC 3 : Foyers

II) Foyers

A) Incidence

Nombre de cheptels ovins ou mixtes à dominance ovine nouvellement infectés de brucellose ovine et caprine en 2006

Dont foyers avec mise en évidence de *Brucella melitensis*

Dont foyers avec mise en évidence de *Brucella abortus*

Nombre de cheptels caprins ou mixtes à dominance caprine nouvellement infectés de brucellose ovine et caprine en 2006

Dont foyers avec mise en évidence de *Brucella melitensis*

Dont foyers avec mise en évidence de *Brucella abortus*



B) Prévalence

Nombre de cheptels ovins ou mixtes à dominance ovine infectés de brucellose ovine et caprine au 1er janvier 2006 (anciennement infectés)



Nombre total de cheptels ovins ou mixtes à dominance ovine ayant été infectés de brucellose ovine et caprine en 2006 (cheptels infectés au 1er janvier 2006 + cheptels nouvellement infectés)



Nombre de cheptels ovins ou mixtes à dominance ovine infectés de brucellose au 31 décembre 2006



Nombre de cheptels caprins ou mixtes à dominance caprine infectés de brucellose ovine et caprine au 1er janvier 2006 (anciennement infectés)



Nombre total de cheptels caprins ou mixtes à dominance caprine ayant été infectés de brucellose ovine et caprine en 2006 (cheptels infectés au 1er janvier 2006 + cheptels nouvellement infectés)



Nombre de cheptels caprins ou mixtes à dominance caprine infectés de brucellose au 31 décembre 2006



C) Requalification des cheptels

Nombre de cheptels ovins ou mixtes à dominance ovine requalifiés en 2006



Nombre de cheptels caprins ou mixtes à dominance caprine requalifiés en 2006



D) Mise en évidence des foyers

Nombre de foyers mis en évidence en 2006 par :

- Prophylaxie
- Contrôle d'introduction
- Enquête épidémiologique autour d'un foyer
- Déclaration d'un avortement
- Autre

E) Origine de la contamination

Nombre de foyers dont la cause la plus probable de contamination en 2006 est :

- Introduction d'un animal brucellique
- Voisinage avec un foyer
- Résurgence
- Inconnue

BROC 4 : Police sanitaire

III) Police sanitaire

A) Abattage partiel

Nombre total de cheptels concernés par un abattage partiel suite à un épisode de brucellose ovine et caprine avéré en 2006

Nombre d'animaux abattus lors d'un abattage partiel

Nombre de cheptels ovins ou mixtes à dominance ovine concernés par un abattage partiel suite à un épisode de brucellose ovine et caprine avéré en 2006

Nombre d'ovins abattus lors d'un abattage partiel

Nombre de cheptels caprins ou mixtes à dominance caprine concernés par un abattage partiel suite à un épisode de brucellose ovine et caprine avéré en 2006

Nombre de caprins abattus lors d'un abattage partiel

B) Abattage total

Nombre total de cheptels concernés par un abattage total suite à un épisode de brucellose ovine et caprine avéré en 2006

Nombre d'animaux abattus lors d'un abattage total

Nombre de cheptels ovins ou mixtes à dominance ovine concernés par un abattage total suite à un épisode de brucellose ovine et caprine avéré en 2006

Nombre d'ovins abattus lors d'un abattage total

Nombre de cheptels caprins ou mixtes à dominance caprine concernés par un abattage total suite à un épisode de brucellose ovine et caprine avéré en 2006

Nombre de caprins abattus lors d'un abattage total

BROC 5 : Compte rendu financier

Coût supporté par l'Etat en 2006 (sommes déjà versées)

Honoraires vétérinaires	<input type="text"/>
Indemnités aux éleveurs	<input type="text"/>
Frais de laboratoire	<input type="text"/>
Divers	<input type="text"/>
Total	<input type="text"/>

BROC 6 : Cofinancement

Les données ne sont à saisir que pour les 13 départements soumis à cofinancement par l'UE d'un programme d'éradication de la brucellose ovine et caprine en 2006 (04, 05, 06, 13, 26, 2A, 2B, 31, 64, 65, 66, 83, 84)

A) Tests sérologiques

Nombre d'animaux à tester dans le cadre du programme en 2006	<input type="text"/>
Nombre d'animaux avec un résultat positif à un test sérologique en 2006 (infectés et résultats sérologiques faussement positifs)	<input type="text"/>
Nombre de cheptels avec un résultat positif à un test sérologique en 2006 (infectés et résultats sérologiques faussement positifs)	<input type="text"/>
Nombre d'EAT +	<input type="text"/>
Nombre de FC +	<input type="text"/>
Nombre de bactérioscopies +	<input type="text"/>
Nombre de bactériocultures + (isolement de <i>Brucella melitensis</i>)	<input type="text"/>
Nombre d'ECA +	<input type="text"/>

B) Animaux infectés

Nombre de nouveaux animaux infectés en 2006	<input type="text"/>
Nombre total d'animaux infectés en 2006	<input type="text"/>



C) Vaccination



Nombre de cheptels soumis à un programme vaccinal	<input type="text"/>
Nombre de cheptels vaccinés	<input type="text"/>
Nombre d'animaux vaccinés	<input type="text"/>
Nombre de doses de vaccin utilisées	<input type="text"/>
Nombre d'adultes ayant été vaccinés en 2006 (devrait être égal à 0)	<input type="text"/>
Nombre de jeunes ayant été vaccinés en 2006	<input type="text"/>



D) Financement

Indiquer le montant des sommes déjà versés en 2006

Coût supporté par l'état en 2006 pour :	<input type="text"/>
EAT	<input type="text"/>
FC	<input type="text"/>
Vaccinations	<input type="text"/>

Nombre d'animaux abattus hors élevage de sélection en 2006 (hors abattage total) 
Coût supporté par l'Etat en 2006 

Nombre d'animaux abattus en élevage de sélection en 2006 (hors abattage total) 
Coût supporté par l'Etat en 2006 

Nombre d'animaux abattus dans le cadre d'un abattage total en 2006 
Coût supporté par l'Etat en 2006 

Rappel : Participation de l'Etat à hauteur de :

Prélèvement sanguin = 0,38 euros

Analyse EAT = 0,30 euros

Analyse FC = 1,52 euros

Vaccination = 1,07 euros

Animal abattu hors abattage total hors sélection = 45,73 euros

Animal abattu hors abattage total en élevage de sélection = 76,22 euros

Tuberculose caprine

A) Dépistage

Nombre de cheptels caprins ayant subi une tuberculination en 2006

B) Foyers

Nombre de cheptels infectés au 1er janvier 2006
(anciennement infectés)

Nombre de nouveaux cheptels infectés en 2006 (incidence)

Nombre total de cheptels ayant été infectés en 2006 (prévalence)

Nombre de foyers dont la cause la plus probable de contamination est :

Introduction d'un animal tuberculeux

Voisinage avec un foyer de tuberculose

Résurgence

Inconnue

Nombre de foyers mis en évidence par :

Découverte d'abattoir

Prophylaxie

Contrôle d'introduction

Enquête épidémiologique

Autre

C) Police sanitaire

Nombre de cheptel concernés par un abattage total
tuberculose en 2006

Nombre de caprins abattus

D) Statut des cheptels

Nombre de cheptels officiellement indemnes le 31 décembre 2006

Tremblante ovine et caprine 1

Surveillance
(Données complémentaires aux données disponibles dans la BNEST)

CHEPTELS		
OVINS	CAPRINS	MIXTE

Nombre de cheptels dans lesquels au moins une suspicion clinique a été posée en 2006			
--	--	--	--

Statistiques d'éradication

Nombre total de nouveaux cheptels concernés par un APDI tremblante en 2006			
Nombre total de nouveaux cheptels concernés par un APMS de suivi tremblante en 2006 ⁽¹⁾			
Nombre total d'APMS de suspicion faisant suite à une suspicion clinique en 2006			
Nombre total d'APMS de suspicion faisant suite à un test non-négatif en 2006			

	OVINS	CAPRINS
Nombre total d'animaux dans les cheptels placés sous APDI ou issus de cheptels sous APDI ⁽²⁾		
Nombre total d'ovins génotypés résistants dans le cadre d'un APDI ou issus de de cheptels sous APDI ⁽²⁾		Sans objet
Nombre total d'ovins génotypés sensibles dans le cadre d'un APDI ou issus de de cheptels sous APDI ⁽²⁾		Sans objet
Nombre total d'ovins génotypés très sensibles dans le cadre d'un APDI ou issus de de cheptels sous APDI ⁽²⁾		Sans objet

⁽¹⁾ il s'agit des cheptels concernés par les articles 8-II des arrêtés du 27 janvier 2003 relatifs à la tremblante

⁽²⁾ il s'agit des cheptels concernés par les articles 8-IV (ovins) et 8-III (caprins) des arrêtés du 27 janvier 2003 relatifs à la tremblante

Tremblante ovine et caprine 2 : police sanitaire de la tremblante

DEPENSES DE POLICE SANITAIRE ENGAGEES OU PAYEES PAR L'ETAT EN 2006

	Tarif HT	Montant HT	
		OVINS	CAPRINS
1) Honoraires des vétérinaires sanitaires			
Visites de l'animal suspect de tremblante et de l'exploitation par le vétérinaire sanitaire	3 AMO		
Euthanasie de l'animal suspect	1 AMO		
Réalisation enquête épidémiologique initiale	4 AMO		
Visite d'exploitation sous APDI	3 AMO		
Visites d'exploitation faisant l'objet d'un suivi sanitaire	4 AMO		
Prélèvements et transport de la tête	23 €		
Prélèvement sang pour génotypage	0,1 AMO		sans objet
Marquage des animaux	0,1 AMO		
Frais de déplacements des vétérinaires sanitaires	€/km		
Euthanasie des animaux	6 AMO/h		
Prélèvements du système nerveux central (obex)	1 AMO		
<i>1 AMO = 12,39 € HT en 2006</i>			
	TOTAL HT		

	Tarif HT	OVINS	CAPRINS
2) Frais de laboratoires			
Prélèvement et conditionnement du SNC	23 €		
Examens histopathologiques (AFSSA Niort ou ENVT)	38 €		
Génotypages des ovins : police sanitaire	17 €		sans objet
Génotypages des ovins : échantillon aléatoire	17 €		sans objet
Génotypages des ovins : animaux positifs	17 €		sans objet
Tests rapides en équarrissage : surveillance	32 / 40 €		
Tests rapides en équarrissage: APDI + issus	32 / 40 €		
Tests rapides en équarrissage: APMS de suivi	32 / 40 €		
Tests rapides en équarrissage: CSO	32 / 40 €		
Tests rapides en abattoir: surveillance	32 / 40 €		
Tests rapides en abattoir: APMS de suivi	32 / 40 €		
Tests rapides en abattoir: CSO	32 / 40 €		
	TOTAL HT		

3) Indemnités payées aux éleveurs

	Tarif	OVINS	CAPRINS
Elimination des animaux suspects	45,73 ou 76,22 E		
Elimination des animaux marqués			
Désinfection des locaux	228,67 €		
	TOTAL		

4) Autres dépenses

	Tarif HT	OVINS	CAPRINS
Frais de transport jusqu'à l'équarrissage			
Frais de préparations des cadavres	7,65 €		
Frais d'élimination des animaux en équarrissage			
	TOTAL HT		

TOTAL GENERAL ETAT

PARTICIPATIONS EVENTUELLES D'AUTRES FINANCEURS

	Montant	
	OVINS	CAPRINS
Conseil général		
GDS		
Autres (à préciser)		

**Commentaires relatifs au questionnaire ovin et caprin
2006**

